PUBLIÉ LE 17/10/2022

Le CESE lance une grande consultation citoyenne sur la mobilité durable et inclusive dans les zones rurales ou périphéries

En avril 2022, le CESE a engage? un projet d'avis visant a? rechercher des solutions pour des de?placements plus durables et accessibles a? toutes et tous dans les zones « peu denses » (zones rurales ou pe?riphe?ries plus e?loigne?es des agglome?rations). Dans ce cadre, le CESE engage une large consultation a? travers la mise en ligne ce lundi 17 octobre d'une plateforme de?die?e afin de porter et d'amplifier la parole des citoyens.

En France, plus de la moitie? de la population habite dans des territoires ruraux ou pe?riurbains. L'enjeu des mobilite?s y est une question fondamentale : le risque d'isolement et de de?pendance est encore plus important pour celles et ceux qui ne peuvent pas utiliser facilement une voiture (a?ge, handicap, cou?t, ...) pour aller au travail ou acce?der a? des services essentiels (se soigner, faire ses courses se former...). Cette situation d'ine?galite?s entre les citoyens et entre les territoires est exacerbe?e par la crise e?nerge?tique qui renche?rit le cou?t de la voiture. Au-dela? de son aspect social, l'acce?s a? une offre diversifie?e de mobilite? est un enjeu primordial en matie?re de lutte contre le re?chauffement climatique, notamment dans les zones rurales.

Pour rechercher des solutions concre?tes aux difficulte?s ve?cues, le CESE a choisi de mettre en œuvre un dispositif de participation ambitieux pour recueillir la parole des citoyennes et citoyens concerne?s, sur l'ensemble des territoires :

Les citoyennes et citoyens auront la possibilite? de s'exprimer via diffe?rents formats :

o Une plateforme en ligne qui permettra a? tous les citoyens de re?pondre a? un questionnaire et faire remonter leurs proble?matiques et avis ;

o Des ateliers participatifs dans les territoires, permettant de re?fle?chir ensemble a? des solutions nouvelles, organise?s en collaboration avec les CESER dont 7 repre?sentants sie?gent, par ailleurs, pour la premie?re fois dans la commission de travail du CESE.

o Une journe?e de?libe?rative au CESE durant laquelle des citoyens volontaires pourront s'exprimer sur des pre?conisations.

Ce dispositif inclut e?galement une de?marche proactive ine?dite pour recueillir la contribution de tous les citoyens dans les de?partements d'Outre-mer : des ambassadeurs seront pre?sents dans 15 bureaux de poste durant 3 semaines, afin de recueillir les contributions des citoyennes et citoyens sur la plateforme.

La plateforme sera mise en ligne du 17 octobre au 27 novembre 2022, pour une publication de la synthe?se des contributions en janvier 2023. A l'issue de ses travaux, le CESE votera un avis, rapporte? par Se?bastien Mariani, au nom de la commission Territoires, agriculture et alimentation, qui sera remis au Gouvernement et au Parlement au printemps 2023. Les citoyennes et les citoyens qui ont participe? aux travaux de re?alisation de cet avis seront tenus informe?s des suites a? diffe?rentes phases (publication de la synthe?se des contributions rec?ues, compte-rendu de la journe?e de?libe?rative, webinaire de restitution et d'e?change apre?s le vote de l'avis).

Elle sera accessible au lien suivant : https://participez.lecese.fr.

Télécharger

© - copyright CESE - Mai 2024